[Text]

As the new manager, it will be your responsibility to take the vision of the new Broadcasting Act under section 3 and regulate it so that we will not have 71% of our screen occupied, and so that more than 2% of our creative people can do something for Canada. How do you plan to accomplish this?

Mr. Keith Spicer (Chairman, Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission): I would like to look at the goals and the priorities of the CRTC over the next few years. The two bedrock goals that I see for the CRTC are first of all regulation, and secondly what I would call convergences, convergences between broadcasting and telecom.

The broadcasting system has to be regulated, as it always has been, in an impartial and very independent way, while balancing the interests of consumers, creators, broadcasters, the industry, and the public interest.

Convergence is a relatively new expression. It is a bit of a buzzword, but it seems to be the way of the future for the strategic thinking that is more and more necessary. It is not an accident that telecommunications and broadcasting have been brought together under the CRTC. For the last 10 years or so it has been becoming increasingly apparent that the two intersect with very serious social, cultural, and economic repercussions.

The second goal of the CRTC—and it is almost a goal of futuristic thinking—is to identify and exploit the convergences between broadcasting and telecommunications and to imagine how they can benefit creative artists in Canada, to strengthen the creative industries in Canada, and to reaffirm and develop the Canadian personality.

• 1545

Those are the two bedrock goals that I see. They overlap in a very practical way, but also theoretically.

Regarding the priorities, I might just skip you through these and just tell you what I have been trying to do in the last eight weeks that I have been on the job. I see four priorities that we need to follow in the next few years, and these are already in effect. The first is a personal one, and that is to do my homework. I have had a number of years in broadcasting and the media. I have relatively little in telecommunications, except for the interest of a very curious amateur, I would say. I am making up for that, having read more documents than I thought I would read in my life in the last four months, and also by working in the various sectors of the CRTC. I am spending a few weeks, just for your background information, working in each of the main sections, the broadcasting, cable, television and telecommunications, trying to learn the ropes that way, and also meeting the major players.

[Translation]

En tant que nouveau gestionnaire, vous aurez la responsabilité de mettre en pratique la vision énoncée à l'article 3 de la nouvelle loi sur la radiodiffusion et de réglementer de façon à ce que nos écrans ne soient plus occupés à 71 p. 100 et que plus de 2 p. 100 de nos créateurs puissent faire quelque chose pour le Canada. Comment comptez-vous y arriver?

M. Keith Spicer (président, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes): J'aimerais examiner les objectifs et les priorités du CRTC au cours des prochaines années. À mes yeux, les deux objectifs fondamentaux du CRTC sont, pour commencer, la réglementation, et, deuxièmement, ce que j'appellerais les convergences, les convergences entre la radiodiffusion et les communications.

Le système de radiodiffusion doit être réglementé comme il l'a toujours été, d'une manière impartiale et très indépendante visant à un équilibre entre les intérêts des consommateurs, des créateurs, des radiodiffuseurs, de l'industrie et l'intérêt public.

La convergence est une expression relativement nouvelle. C'est un peu un mot à la mode, mais il semble être la voie de l'avenir pour la réflexion stratégique qui est de plus en plus nécessaire. Ce n'est pas un accident si les télécommunications et la radiodiffusion sont réunies sous l'égide du CRTC. Depuis environ 10 ans, il est de plus en plus évident que les deux se rejoignent avec des répercussions sociales, culturelles et économiques très sérieuses.

Le deuxième objectif du CRTC—et c'est presque un objectif futuriste—est d'identifier et d'exploiter les convergences entre la radiodiffusion et les télécommunications et d'imaginer comment elles peuvent stimuler la création artistique au Canada, renforcer les industries créatives, réaffirmer et développer la personnalité canadienne.

À mes yeux, ce sont les deux objectifs fondamentaux. Ils se chevauchent tant sur le plan pratique que théorique.

Pour ce qui est des priorités, permettez-moi de les énumérer rapidement en vous disant simplement ce que j'ai essayé d'accomplir au cours des huit dernières semaines depuis mon entrée en fonction. D'après moi, il y a quatre priorités à suivre au cours des prochaines années, et elles le sont déjà d'ailleurs. La première est personnelle: il faut que je m'informe. J'ai travaillé pendant un certain nombre d'années pour la radiodiffusion et les médias. Par contre, pour les télécommunications, mis à part l'intérêt que je leur porte comme amateur très curieux, je n'y connais pas grand-chose. Je me rattrape et, pour ce faire, j'ai lu au cours des quatre derniers mois plus de documents que je pensais que j'en lirais dans toute ma vie, et je travaille aussi dans les divers secteurs du CRTC. À titre informatif, je passe quelques semaines à travailler dans chacune des principales sections, la radiodiffusion, le câble, la télévision et les télécommunications, essayant